

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 MAI 2017

L'an deux mil dix-sept, le 4 mai à 19 h 00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Gérald RUTAULT, Maire,

Etaient présents : M. TISSIER, M. GUERREY, Mme LEYGNIER, M. LE GOFF, M. WOTIN, Mme DURAND, Mme DUPUY, M. LAMBORAY, M. BAUDIN, Mme DELANNOY, M. DRECOURT, M. CAUSSIAUX, Mme MORY, M. PASCUAL, M. PERRIAU, M. LEBRUN, Mme LE MEZEC, Mme FILIU.

Excusés : Mme BARATELLA (représentée par M. TISSIER), Mme GAMITO (représentée par M. GUERREY).

Absents : Mme GIBB, M. HOUBRON, Mme BURGGRAF, Mme ESON, M. COQUELET.

Secrétaire de séance : M. PASCUAL

Le Conseil Municipal

Approuve le projet de restauration de la toiture de l'église pour un montant de 134 882,15 € H.T. ;
Sollicite auprès du Conseil départemental des Yvelines une subvention pour cette opération, en complément de celle apportée par la Région Ile-de-France ;

Atteste du non démarrage de l'opération ;

S'engage à :

- assurer le financement correspondant et à inscrire les crédits correspondants au budget 2017 et suivants de la commune ;

- ne pas commencer les travaux avant le vote de la subvention par la Commission permanente du Conseil départemental ;

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec le Département définissant les modalités pratiques de l'opération (ou bien tout document nécessaire à l'application de la présente décision).

Dit que les crédits sont inscrits au budget 2017 et suivants.

A L'UNANIMITE

Sollicite, auprès de la CACP, une subvention relative à la construction du nouveau restaurant scolaire,

A L'UNANIMITE

Sollicite, auprès de la CACP, une subvention relative à la construction de deux terrains de football,

A L'UNANIMITE

Adopte l'opération d'équipement en vue d'une informatisation, d'un renouvellement, d'une informatisation collective ou d'une insertion dans un réseau de bibliothèque, pour la bibliothèque publique de Maurecourt.

Adopte le montant estimatif de 5 120 €HT soit 6 144 €TTC.

Arrête le montant exact de la somme inscrite au budget de l'année 2017 pour l'opération,

Sollicite la Dotation Générale de Décentralisation 2017, concours particulier pour les bibliothèques municipales et départementales, opération numérique, pour la bibliothèque publique de Maurecourt,

Prend note que le reste de la dépense sera pris en charge par les fonds propres de la Commune.

A L'UNANIMITE

Adopte l'avant-projet de l'isolation, la rénovation et la mise aux normes de l'école maternelle Chantebelle pour un montant de 283 000 euros HT soit 339 600 euros TTC,

Décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation DETR 2017,

S'engage à financer l'opération de la façon suivante :

- Etat (DETR) : 84 900 euros
- Région (CAR) : 141 500 euros
- Commune : 56 600 euros

Dit que la dépense est inscrite au budget primitif 2017 article 21312 section d'investissement,

Autorise le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

A L'UNANIMITE

Adopte le protocole d'accueil des enfants allergiques dans le cadre de la restauration scolaire et la procédure du panier repas.

A L'UNANIMITE

La séance est levée à 19h24